

Domaine Public

1 7 9 7

Edition PDF
du 13 octobre 2008

Les articles mis en ligne
depuis DP 1796
du 6 octobre 2008

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.
En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Chute des bourses et leçon de choses politique

La crise financière décape l'idéologie dominante
(André Gavillet)

Régulation: frilosité helvétique

Face à la crise, se rappeler que l'Etat, en Suisse,
ne se donne même pas les moyens de jouer son rôle
normal quand les choses vont bien (Albert Tille)

Rémunérations des dirigeants d'entreprise: la transparence ne suffit pas

Une étude d'Ethos sur 48 grandes sociétés
cotées à la Bourse suisse (Jean-Daniel Delley)

Crise financière et fonds de pensions

Pourquoi ne parle-t-on que des épargnants à protéger
et pas de la prévoyance professionnelle?
(André Gavillet)

Flexibilisation de l'âge de la retraite: les syndicats ont manqué le coche

L'initiative de l'USS en votation le 30 novembre
laisse sceptique; il y a pourtant de vraies solutions
(Jean-Daniel Delley)

Et si l'on donnait sa chance au parti bourgeois-démocratique?

Ce n'est pas seulement la composition du Conseil
fédéral qui est jeu, c'est la recomposition de la droite
(François Brutsch)

Journaux gratuits: quelle influence sur le débat démocratique?

Le Matin Bleu ou *20 Minutes* ne sont pas seulement
un produit de consommation individuelle
(Daniel Schöni Bartoli)

Les trésors de l'Accademia Carrara de Bergame à la Fondation de l'Hermitage

Une leçon marquante sur une période centrale
de l'histoire de l'art, à voir jusqu'au 26 octobre
(Daniel Marco)

Chute des bourses et leçon de choses politique

La crise financière décape l'idéologie dominante

André Gavillet (11 octobre 2008)

Le ciel est bleu ou gris, serein. C'est l'automne, le temps des vendanges. Mais les informations mondiales ne sont pas au rythme des saisons. Tous les matins, dès l'aube, nous est annoncée la chute des cours de la bourse de Tokyo puis, selon la marche du soleil, chute à Londres et enfin chute à New-York. Obsessionnel. Crise, séisme, catastrophe. Le vocabulaire est au superlatif. Mais rien n'est encore perceptible. Le ciel bleu ou gris ne nous est pas tombé sur la tête. Notre destin se joue donc dans des sphères invisibles. Aliénation.

Pourtant, déjà, des valeurs dominantes et fondatrices de l'action politique et économique sont remises en cause. Qu'est-ce qui change? Première appréciation.

Les centaines de milliards Les sommes en jeu sont si gigantesques qu'elles n'ont plus de sens concret. 700 milliards de dollars, ce n'est pas palpable. Pour le citoyen occidental ordinaire, qu'est-ce que ces «liquidités injectées par les Banques nationales»? Où l'Etat trouve-t-il «de quoi» acheter les actions des banques défailtantes, «de quoi» cautionner, garantir?

Ce que chacun perçoit, c'est un effet baguette magique. Mais les budgets de l'Etat ou des particuliers sont soumis toujours à la même rigueur. Rien de magique. Pas d'argent pour des besoins sociaux clairement identifiés.

Alors est inévitable la confrontation: des milliards pour des banquiers qui ont émis des titres pourris, dépassant la limite de l'abus de confiance, et rien pour les mal lotis. Hier on aurait jugé le rapprochement démagogique. Aujourd'hui on constate que la démagogie est dans les faits. L'égalité est refondée.

La main invisible

La philosophie libérale exalte l'homme entreprenant, responsable et, selon une formule éloquente, «*payant de sa personne*» (avec parachute). Elle prétend concilier l'initiative individuelle même égoïste et l'intérêt général qui voit s'imbriquer les actions particulières. Elle croit en l'autorégulation, c'est une philosophie optimiste.

Mais si l'homme est entreprenant, il peut se révéler aussi cupide, et quand il dispose de leviers puissants, comme les offrent certaines

activités bancaires, sa cupidité échappe à toute surveillance.

La leçon simple et évidente que chacun tire de la crise c'est qu'une activité jugée si essentielle que l'Etat doit à tout prix la préserver doit, vu son importance même, être contrôlée, régulée. La main doit être visible.

L'Etat protecteur

Puisque régulation il doit y avoir, seule une autorité légitime peut l'exercer, à savoir l'Etat ou une confédération d'Etats. Ce n'est pas une vue doctrinaire, mais la leçon de choses qui sous nos yeux est donnée.

Politiquement

Egalité, régulation, rôle de l'Etat, ces mots-clé sont d'une résonance de gauche. Mais, si la crise devait toucher l'économie réelle, les risques seraient grands de voir s'afficher aussi la xénophobie, le protectionnisme, les affrontements civils et la montée d'une droite dure.

La chute du capitalisme financier rebrasse les cartes du libéralisme et du socialisme. Pour quel nouveau modèle?

Régulation: frilosité helvétique

Face à la crise, se rappeler que l'Etat, en Suisse, ne se donne même pas les moyens de jouer son rôle normal quand les choses vont bien

Albert Tille (08 octobre 2008)

Le tout libéral n'a plus la cote. La crise réhabilite le rôle de l'Etat. Même en Suisse, mais avec réserve et circonspection. La Banque nationale fait exception à cette morosité. En concertation comme toujours avec les autres Banques centrales, elle libère d'abondantes liquidités. Là se limitent pour l'instant les interventions de l'Etat pompier. En Allemagne, le gouvernement accorde sans délai la pleine garantie de l'Etat à tous les épargnants. Cela représente 2500 milliards de nos francs. En Suisse Eveline Widmer-Schlumpf concède prudemment que l'on peut réexaminer le montant de la garantie étatique plafonnée à 4 milliards. Le Conseil fédéral étudie, nous dit-on, les scénarios qui permettraient, en cas de besoin, d'éviter le naufrage d'une de nos grandes banques. Cette prudence gouvernementale est pour une

part due aux lenteurs institutionnelles de la Suisse.

Mais la réserve gouvernementale ne surprend pas. Elle est conforme à l'allergie helvétique face à l'intervention de l'Etat. Cette frilosité ne date pas du «sauvetage» raté de Swissair. Depuis toujours, les compétences de l'Etat régulateur sont strictement limitées. Les organes de contrôle sont affamés et squelettiques.

Un cadre bancaire de haut niveau refusera de rejoindre la Commission fédérale des banques pour un salaire divisé par 10. Le vice-directeur de la Comco, récemment démissionnaire, déplore le faible effectif et le salaire modeste des gardiens de la concurrence. Une fois formés, les jeunes juristes ou économistes sont happés par

les entreprises qu'ils surveillaient. L'Office fédéral de la santé publique, qui ne fait pas le poids face à l'industrie pharmaceutique, doit consentir un prix des médicaments incomparablement plus élevé que celui de nos voisins immédiats. Et dernière panne en date, l'Elcom, le tout nouvel organe de régulation du marché de l'électricité, se déclare incapable d'estimer le juste prix de l'utilisation des lignes à haute tension ni le bien fondé de la flambée des tarifs des 900 compagnies distributrices d'électricité.

Pour les télécommunications, l'autre secteur libéralisé, la ComCom a peut-être une tâche un peu moins désespérante. Elle ne doit contrôler qu'un nombre limité d'opérateurs, dont l'ancienne régie, plus facile à morigéner parce qu'elle reste dans les mains de l'Etat.

Rémunérations des dirigeants d'entreprise: la transparence ne suffit pas

Une étude d'Ethos sur 48 grandes sociétés cotées à la Bourse suisse

Jean-Daniel Delley (10 octobre 2008)

La crise financière qui secoue la planète a une nouvelle fois mis en évidence l'incongruité de la rémunération de certains dirigeants d'entreprise. Une incongruité qui devient scandale lorsque ces derniers quittent leur bateau en perdition, lestés d'une indemnité de départ plus que

confortable.

Depuis le 1er janvier 2007, le Code suisse des obligations impose aux sociétés cotées en bourse de publier la rémunération individuelle des membres du conseil d'administration, celle du membre le mieux payé de la

direction générale, ainsi que la rémunération globale de cette même direction. Cette exigence de transparence n'a pas freiné l'appétit des managers helvétiques. Comparée à 2006, l'enveloppe globale des dirigeants de Credit Suisse a augmenté de 200 millions, de Sulzer, Nobel Biocare, Barry

Callebaut et ABB de plus de 50%, de Roche, Zurich FS Sonova et EFG International de plus de 30%.

Constante dans son exigence de transparence, la fondation Ethos a procédé à l'analyse des données de 2007, maintenant publiques, pour 48 plus importantes sociétés cotées à la Bourse suisse. Elle constate que nombre d'entre elles persistent à ignorer les règles internationales de bonne pratique: bonus et actions attribués aux administrateurs, ce qui conduit les conseils d'administration à défendre les intérêts de la direction plutôt que ceux des actionnaires; exercice des options et

acquisition définitive des actions indépendamment de la réussite d'objectifs fixés préalablement et testés sur plusieurs années; actions et options estimés à leur valeur fiscale et non de marché, ce qui conduit à une sous-estimation des montants de la rémunération.

Faut-il limiter légalement le montant des rémunérations des dirigeants ou pénaliser fiscalement celles qui dépassent le million de francs, comme le suggère le président de l'Union syndicale suisse? Cette solution, qui paraît de bon sens, ouvrirait la voie à toutes sortes de procédés pour contourner la sanction fiscale,

comme a dû le constater en son temps l'administration Clinton.

La Suisse est le seul pays disposant d'une place financière d'importance qui n'attribue pas de compétences aux actionnaires en matière de rémunération des dirigeants. C'est ce levier – le pouvoir des actionnaires – qui en priorité devrait être mis en œuvre. La révision du droit de la société anonyme, actuellement devant le Parlement, ne prévoit cette compétence que si les statuts de l'entreprise en disposent ainsi. Pourquoi la loi ne l'imposerait-elle pas, tout simplement?

Crise financière et fonds de pensions

Pourquoi ne parle-t-on que des épargnants à protéger et pas de la prévoyance professionnelle?

André Gavillet (7 octobre 2008)

Les épargnants d'abord! Imitant l'Irlande, critiquée puis copiée, les Etats européens s'engagent à garantir l'épargne déposée sur un compte ou un livret bancaire. Le plafond des montants ainsi garantis peut être substantiellement relevé, à un niveau qui poussait les banquiers à conseiller aux clients de ne pas «laisser dormir» autant d'argent sur des comptes sans rendement, mais à les «placer».

Voilà donc l'épargnant promu dans un rôle noble, comme en d'autres circonstances le «*petit actionnaire*». Il est celui que l'Etat protège.

Mais la véritable épargne de Monsieur et Madame tout le monde, elle est d'abord dans

son deuxième pilier. Or, de cette épargne-là, qui assure le niveau de vie d'une grande partie de la population, il est fort peu question dans les prolixes commentaires de la crise. Elle doit pourtant être évoquée à un double titre.

Les fonds de pension comme intervenants...

La fortune accumulée par les fonds de pension américains et européens est gigantesque. L'unité de référence les concernant, le milliard de dollars, est à la hauteur de celle des mouvements boursiers. L'on a souvent décrit la capacité des caisses de pension à influencer la politique des grandes entreprises dans un sens social ou

environnemental. Et l'on connaît en Suisse le rôle d'Ethos et ses interventions.

Mais que font-elles devant l'ampleur de la crise boursière? Subissent-elles? Cherchent-elles simplement à limiter les dégâts?

On peut souhaiter qu'elles aient une politique coordonnée. Elles travaillent sur le long terme et, comme telles, elles peuvent jouer un rôle stabilisateur. Encore faudrait-il, pour qu'il ait un effet psychologique, qu'il soit affiché et coordonné.

... et comme perdants éventuels

Dans sa sagesse, la loi suisse

limite pour les caisses de pension la part de la fortune placée en actions suisses ou étrangères. Malgré tout, des pertes peuvent être sensibles. Mais il faudrait le savoir de manière globale et précise, à l'échelle nationale. Peut-être des mesures étatiques de garantie seront-elles justifiées.

Mais, avant toute action, il faut réunir les données.

L'accent juste

Protéger les petits épargnants, c'est une formule bonne pour la pose. Mais la politique des caisses de pension, elle, touche tous les épargnants salariés.

Elle mérite d'être définie et connue. C'est une tâche prioritaire pour la Confédération de réunir toutes les informations qui seront nécessaires à une action de coordination et, si elle est jugée opportune, d'intervention.

Flexibilisation de l'âge de la retraite: les syndicats ont manqué le coche

L'initiative de l'USS en votation le 30 novembre laisse sceptique; il y a pourtant de vraies solutions

Jean-Daniel Delley (13 octobre 2008)

En mai 2004, le peuple a balayé la 11ème révision de l'AVS. Principal motif de ce rejet, la promesse non tenue par le Parlement de mettre les moyens nécessaires à la flexibilisation de l'âge de la retraite. Un an plus tard, l'Union syndicale suisse lançait son initiative «*Pour un âge de la retraite flexible*». Malheureusement, le modèle ne propose pas une solution flexible. Garantir une rente complète à partir de 62 ans pour tous les revenus inférieurs à 120'000 francs, c'est en réalité abaisser l'âge de la retraite pour l'immense majorité de la population. Or le vieillissement de cette population comme les incertitudes de l'évolution

économique appellent une réforme plus profonde et moins schématique.

Giulano Bonomi, un spécialiste des politiques sociales, a mis en évidence trois conditions pour un système de retraites durable: une flexibilisation de l'âge de la retraite, une rente dont le montant dépend de l'évolution démographique et économique et un traitement préférentiel compensant la pénibilité du travail. En Suède dans les années 90, tous les partis politiques ont soutenu un modèle basé sur trois piliers: une rente de base financée par le budget, une première rente complémentaire financée par les employeurs et fonction de la

durée de la vie active, une deuxième rente complémentaire relevant d'une assurance obligatoire payée par les salariés par prélèvement de 2,5% de leur salaire. La rente de base est versée à partir de 65 ans, mais la retraite est possible dès 61 ans. Le niveau des rentes est déterminé par le rapport entre salariés et rentiers, par l'évolution des salaires et l'inflation.

Les partis helvétiques ont là un modèle pour éviter les interminables débats qui plombent chaque révision de l'AVS et les déséquilibres financiers qui guettent les assurances sociales.

Et si l'on donnait sa chance au parti bourgeois-démocratique? Ce n'est pas seulement la composition du Conseil fédéral qui est jeu, c'est la recomposition de la droite

François Brutsch (12 octobre 2008)

En expulsant non seulement ses conseillers fédéraux, mais aussi le parti grison tout entier, l'UDC a matérialisé sa scission et entraîné la création du parti bourgeois-démocratique (PBD, dont une meilleure traduction française pourrait être parti citoyen-démocrate, PCD). Son congrès constitutif aura lieu le 1er novembre à Glaris, avec la participation de Samuel Schmid et Eveline Widmer-Schlumpf. Il permet aux exclus, mais aussi aux membres et élus de l'UDC inquiets de la ligne majoritaire de se retrouver sans pour autant rejoindre un parti adverse. L'enjeu est alors de savoir si ce parti est susceptible de cristalliser dans l'actuelle Assemblée fédérale un groupe parlementaire (et au-delà du minimum requis de 5 élus dans l'un des deux conseils), s'il peut avoir une présence dans les cantons et laquelle, et s'il n'est pas susceptible de provoquer d'autres reclassements, attirant à lui des militants et des élus d'autres partis qui n'y sont pas très à l'aise mais n'auraient jamais envisagé de rejoindre l'UDC blochéenne: à l'heure d'une fusion radicale-libérale laborieuse et du perpétuel grand écart du PDC, le PBD ouvre des perspectives nouvelles qui pourraient intéresser également des verts de droite et des évangéliques.

L'avenir respectif de l'UDC et du PBD dépendra surtout de l'électorat, bien sûr. Mais aussi de l'attitude qu'adopteront les autres partis. Sauront-ils accompagner l'émergence d'un

PBD, certes moins important numériquement que l'UDC, comme nouvel ailier droite de l'«*arc gouvernemental*» par lequel passent les compromis majoritaires au Parlement et en votation, et rejetant durablement l'UDC dans le rôle d'«*A droite toute*» conforme à sa position?

Au départ de Samuel Schmid, qui n'est pas urgent (DP 1795), le PDC peut bien retrouver un second siège avec l'appui du PS et des verts, mais au départ d'EWS c'est tout naturellement un ou une PBD qui la remplacerait. Ou l'expulsion de Blocher n'était-elle qu'un mouvement d'humeur, le rejet individuel et non politique d'un élément perturbateur, la majorité d'un matin ne croyant pas elle-même à son audace et le PBD étant promis à la courte vie des partis d'occasion?

Sur l'Europe, certainement appelée à rester un important critère de distinction entre les partis, il y a manifestement place pour deux positions distinctes à droite, toutes deux compatibles avec la participation au gouvernement: celle qui va de l'arrimage bilatéral passif actuel jusqu'à l'adhésion en passant (Turquie et Royaume-Uni aidant) par une recomposition du noyau des membres de plein exercice et du cercle des membres associés aux décisions dans l'Espace économique européen, qui recouvre PRD et PDC; et celle de l'ancrage européen de la Suisse compris sans réticence,

mais pas au-delà de la voie bilatérale, que peut incarner le PBD.

Une UDC qui n'acceptait que du bout des lèvres les accords bilatéraux, elle, a manifestement sa place dans l'opposition en rassemblant l'électorat nationaliste hostile à toute construction européenne, qui existe d'ailleurs dans tous les Etats du continent.

On peut décliner l'exercice sur d'autres sujets. Un PBD plus patriote voire nationaliste que ne peuvent l'être le PRD et le PDC, mais pas xénophobe comme l'UDC. Un parti renouant avec les origines agrariennes de l'UDC, lui abandonnant les milieux défavorisés des villes qu'elle dispute à la gauche dans une alliance paradoxale avec le capitalisme dur, mais incarnant mieux que les autres partis de droite les valeurs traditionnelles non urbaines, moins sensible aux séductions de la mode et de l'argent facile. Vraiment conservateur (y compris, pourquoi pas, sur le paysage et les ressources naturelles), mais vraiment démocrate.

Une UDC d'opposition est la conclusion naturelle de son évolution sous la férule blochéenne et n'a rien d'anormal ni même d'inconfortable. C'est l'absence de représentation du courant oppositionnel de droite dans la configuration politique et parlementaire qui serait inquiétante. Si l'UDC n'occupe

pas ce terrain, d'autres le feront. Auparavant ils s'appelaient parti républicain, Action nationale, parti des automobilistes. Ils avaient moins d'élus certes, et ils

étaient dispersés. Mais c'est l'enjeu d'un PBD réel et non fantoche que de ramener la frange oppositionnelle nationaliste et populiste de droite à un étiage moins

inquiétant qu'aujourd'hui. En renforçant l'arc gouvernemental et la stabilité du régime de concordance.

Journaux gratuits: quelle influence sur le débat démocratique?

Le Matin Bleu ou 20 Minutes ne sont pas seulement un produit de consommation individuelle

Daniel Schöni Bartoli (09 octobre 2008)

Les chiffres publiés mercredi dernier par l'Institut de recherche et d'études des médias publicitaires montrent une augmentation sensible du tirage déclaré des deux journaux gratuits de Suisse romande: *Le Matin Bleu* affiche une hausse de plus de 47'000 unités pour atteindre 230'873 exemplaires, respectivement 9'000 et 221'560 exemplaires pour *20 Minutes*. Des chiffres qui placent ces deux gratuits en tête des diffusions. Les chiffres cités par la presse quotidienne montrent que le journal le plus affecté par cette concurrence est *Le Matin* (orange) qui perd près de 9'000 numéros vendus, ainsi que *24 Heures* et la *Tribune de Genève* qui en perdent tous deux 3'000. D'autres quotidiens semblent ne pas être affectés: ce sont principalement *Le Temps*, *La Liberté* et *Le Courrier*, dont le lectorat reste fidèle à des publications qui proposent un contenu très différent des gratuits.

Depuis leur apparition en Suisse romande à la charnière des années 2005 et 2006, ces journaux n'ont cessé d'affirmer leur dynamisme et multiplié les caissettes de distribution. Leur domination est très forte chez

les pendulaires et plus particulièrement chez les jeunes qui «surfernt» rapidement sur ces pages à l'apparence de portails internet. S'ils séduisent un public souhaitant ne lire «*que des faits*» et des textes brefs sans commentaires, ils rencontrent aussi de nombreuses critiques. Si les optimistes estiment que les gratuits permettent aux non-lecteurs d'avoir accès à un minimum d'informations écrites, d'autres déplorent une accumulation de dépêches d'agence où l'anecdote le dispute au fait divers sanglant, avec une mise en scène de l'insolite et des informations sans hiérarchisation ni contexte.

En fait, ces nouveaux venus sont en passe de transformer le statut de l'information dans le public. On peut grossièrement distinguer quatre types d'informations: l'information de socialisation (qui permet de nourrir la conversation: faits divers, *buzz*, etc.), les informations pratiques (météo, cinémas, rubrique mortuaire), l'information de divertissement (sports, pages *people*) et enfin l'information qui permet de mieux comprendre son environnement (politique,

économie, écologie, etc.). Généralement, les quotidiens favorisent cette quatrième catégorie, mais c'est justement celle qui est réduite par les quotidiens gratuits. Assez logiquement, car c'est justement celle qui est la plus chère à «produire» exigeant une rédaction disponible et qualifiée. D'ailleurs, les quotidiens les plus déstabilisés par l'arrivée des gratuits sont ceux dont le profil est le moins éloigné de ceux-ci. Les journaux d'opinion proposant les analyses les plus fouillées ont mieux résisté. L'équilibre économique des gratuits est basé sur une minimisation du travail rédactionnel et une maximisation de l'impact publicitaire, nécessitant de limiter autant que possible les frais d'acquisition de l'information, en renonçant aux enquêtes, aux recherches et souvent aussi à la vérification de l'information. Pour le public, notamment la nouvelle génération, il devient «normal» de ne pas payer pour cette information.

Par ailleurs les gratuits constituent un nouveau support pour annonceurs qui vient augmenter les difficultés rencontrées par les quotidiens payants, déjà soumis à une

rude concurrence par internet. Le marché n'étant pas illimité et les gratuits ayant l'avantage des gros tirages, ils prennent ainsi des revenus publicitaires à leurs concurrents payants. Les récentes décisions d'Edipresse, réduisant la voilure dans ses rédactions, confirment ce constat et le nombre de pages contenant des articles rédigés est à la baisse. On remarque par exemple que les correspondants en Suisse alémanique sont devenus une espèce rare.

Les difficultés économiques des journaux payants contribuent paradoxalement à les rapprocher de la pratique journalistique des gratuits jusqu'à leur ressembler parfois étrangement. Face à cette concurrence dans la conquête des annonceurs, les journaux payants peuvent aussi être tentés d'accéder plus facilement aux demandes des annonceurs, par exemple en accueillant des publicités en «Une» ou en copiant la typographie et la titraille du journal pour associer des publicités à certaines informations. Le risque est d'en venir à effacer peu à peu la distance qu'il conviendrait de garder entre publicité et information, risque évoqué par

le Conseil de la presse dans une prise de position en 2007.

Après avoir mis en difficulté les journaux payants, les gratuits pourraient très bien finir par se trouver en mauvaise posture. Sur les 320 gratuits lancés dans le monde, un quart a déjà disparu et 70% des 240 qui restent sont dans le rouge. Rien qu'en 2007, un dixième du secteur a mis la clé sous la porte. Les éditeurs de gratuits en Suisse romande semblent sûrs d'atteindre une rentabilité durable, mais il faudra attendre de voir l'impact du ralentissement économique en cours, surtout en cas de récession. Le marché publicitaire se rétrécissant, ils seraient vite fragilisés. Il n'est donc pas certain que la déstabilisation des journaux payants sera «compensée» par la rentabilité des gratuits. Ces évolutions pourraient aussi aboutir à une fragilisation générale de la presse écrite.

On peut donc craindre que les gratuits ne provoquent une altération du débat démocratique. En effet, les quotidiens jouent un rôle essentiel de formation de l'opinion lors d'échéances démocratiques. On peut imaginer que des journaux

régionaux qui offrent habituellement un espace de débat seront conduits à diminuer la pagination politique pour retrouver un équilibre financier. Et la nécessaire diversité des opinions y perdrait en vivacité. Quoi de plus revigorant pour un électeur de droite que de lire un éditorial de gauche et vice-versa? Or les journaux gratuits, qui cantonnent délibérément le lecteur hors de tout débat contradictoire ou nuancé et n'offrent que des faits très simplifiés et raccourcis, ne laissent aucune place au débat démocratique.

«L'épopée» des gratuits n'est peut-être qu'une phase de transition. L'information et le débat sur internet en sont encore à leurs balbutiements et la presse écrite imprimée fait face à des difficultés croissantes. Le rôle de «place publique» des médias est pourtant fondamental et il faut prendre garde à ne pas la laisser se scinder en deux, avec d'un côté des outils de qualité, payants et réservés à une élite, et de l'autre des médias gratuits totalement superficiels. Un enjeu de société.

Les trésors de l'Accademia Carrara de Bergame à la Fondation de l'Hermitage

Une leçon marquante sur une période centrale de l'histoire de l'art, à voir jusqu'au 26 octobre

Daniel Marco (8 octobre 2008)

Durant les travaux de rénovation du bâtiment de l'Accademia Carrara de Bergame, le Musée de

l'Hermitage accueille à Lausanne, jusqu'au 26 octobre 2008, un choix de peintures de cette ancienne institution – elle

abrite une galerie et une école de dessin depuis 1775.

Les œuvres exposées

présentent l'intérêt commun de révéler la Renaissance, période qui, selon de très nombreux historiens, a vu naître l'art tel qu'on le pratique aujourd'hui en Occident.

L'histoire de la remise en question de la représentation iconographique codifiée, spécialement celle de Dieu, Jésus, la Vierge et les Saints, dont les retables sont un bon exemple, est présente dans toutes les salles. Les œuvres telles que la *Vierge à l'Enfant* (1482-1483) de Carlo Crivelli, comme celle (1470-1475) de Neroccio di Bartolomeo de Landi ou *Vir dolurum* (*l'Homme de douleur*) (1405) de Lorenzo Monaco semblent s'être échappées d'un polyptique. Le passage de la sphère religieuse au monde laïque se lit d'emblée dans les tableaux figurant la *Vierge et l'Enfant*. Les vierges deviennent des femmes et les Jésus des rejetons ordinaires.

Les auréoles surnaturelles qui cohabitent avec cette avancée matérialiste créent un climat énigmatique: par exemple les *Vierge à l'Enfant* de Cosmé Tura (1460/1465), Jacobello di Antonello (1480), et surtout celles de Giovanni Bellini (1476) et du Titien (1507), pièces essentielles de l'exposition.

Ce langage pictural hybride s'appuie sur l'utilisation très maîtrisée de la perspective, de la profondeur de champ chère plus tard aux photographes. Il s'exprime aussi dans les arrière-fonds, souvent des paysages de villes ou de campagnes très structurées, par exemple celui du *Saint Sébastien* (1502) de Raphaël et celui plus étendu de la *Nativité* (1504) de Pietro Vannucci dit Pérugin.

L'exposition montre aussi l'évolution de l'innovation apportée par la Renaissance

vers le conformisme, la dynamique se poursuivant ailleurs en Flandres. Ce qui n'empêche pas des résurgences novatrices, comme les portraits de Giovan Battista Moroni et les paysages des Vénitiens Giovanni Antonio Canal dit Canaletto, maître des vues de Venise aux perspectives savamment déformées, présent avec *Le Grand Canal vu du Palais Balbi* (1727/28); son neveu Bernardo Bellotto avec *l'Arc de Titus* (1743) à Rome; Gianbattista Tiepolo avec *Saint Maxime et Saint Oswald* (1744/45). Une mention encore pour un autre maître des vues de Venise et des caprices au sens italien de *capriccio*, œuvre s'écartant des règles ordinaires: Francesco Guardi avec *Vue de la place Saint-Marc en direction de la basilique* (1760/70) et *Caprice avec passage couvert et groupe de Pulcinella* (1770/75).